



Construction d'un poulailler

Par **tengo**, le **13/01/2011** à **14:57**

Bonjour,

j'ai déposé une demande de permis de construire pour un bâtiment agricole de production de poules pondeuses plein air et le bâtiment de france met du temps à me répondre. Cela peut retarder mon début d'activité et de compromettre mon installation en tant que jeune agriculteur.

quel recours existe t'il pour que le permis soit validé au plus vite ?

De plus des bâtiments ont été construits à moins de 50 m du monument sans problème et mon bâtiment lui se situerai à plus de 400 m

merci de me répondre